

UNITÉ

D ENQUETE PRELIMINAIRE

28.08.79

CODE UNITÉ 05070

PROCÈS-VERBAL N° / 1979 1177 du 3/09/

79306318

N° PIÈCE 1

N° FEUILLET 1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

ANALYSE: OBSERVATION D UN O.V.N.I. / - Témoins: B, M.

REFERENCE: Circulaire Ministérielle N° 32.600 MA/Gend du 2 août 1968 -

NOUS SOUSSIGNÉ(S) S, A, Gendarme Agent de Police Judiciaire

VU L(ES) ARTICLE(S) vingt et soixante quinze du Code de Procédure Pénale

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR trois septembre mil neuf cent soixante dix neuf à dix sept heures, au bureau de notre brigade, se présente Monsieur B, M, demeurant rue F à (), ingénieur en électronique qui désire faire une déclaration suite à une observation en date du 28 août 1979 à vingt heures quarante cinq d'un objet volant non identifié.

ENQUETE

---Après nous avoir relaté verbalement les faits, nous gendarme S entendons:

---B, M, né le à (), fils de D et de N, A, demeurant à (), ingénieur en électronique, marié, 1 enfant, de nationalité Yougoslave qui déclare:

---Le vingt huit août mil neuf cent soixante dix neuf à vingt heures quarante cinq j'ai observé aux jumelles, un avion de ligne de couleur foncée qui survolait la Commune de (). Cette observation était effectuée de mon domicile à (). C'est mon fils qui m'a attiré l'attention sur une lumière aveuglante située à l'équerre d'une centaine de mètres de l'avion dans le sens de la hauteur. J'ai enlevé les jumelles, mais cette lumière était toujours visible. Il s'agissait d'une lumière très puissante. J'ai repris les jumelles et j'ai observé l'objet lumineux: Description: suite à une observation d'une dizaine de seconde - grandeur de l'avion - forme rectangulaire - hauteur visuelle dix mètres environ - L'objet que j'ai observé avec précision ressemblait à une succession de vitrines très éclairées et pratiquement sans visibilité d'encadrement. Par-contre, sur les deux cotés de la largeur, il y avait le reflet d'un genre de flamme de couleur orange-jaune, mais lumière plus puissante coté gauche, dans la direction Ouest en Est. Cette observation précise de ma part serait restée anonyme si dans les minutes qui ont suivi cette apparition, un avion de reconnaissance est venu survoler cet endroit, et venant de la direction Est en Ouest. Un second avion a survolé quelques instants après le même endroit, mais venant, de l'Ouest vers l'Est. Après cette apparition qui a duré une quinzaine de secondes j'ai téléphoné au Ministère de l'Air à toutes fins utiles. Ce service m'a invité à faire une déposition à vos services. Je tiens à préciser que le temps était d'une bonne visibilité et qu'il ne pleuvait pas. Je peux être contacté téléphoniquement à mon domicile: TPH 899.68.48 /

---Le trois septembre mil neuf cent soixante dix neuf à dix sept heures dix huit; ---Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

DESTINATAIRES

- 1 Monsieur le Préfet du V.D.M. à
1 Monsieur le P. République à..
1 Monsieur le Général. Cdt. la Région Aérienne à
2 D.G.J.M. Bureau emploi-Renseignement, Section Opérations.
ARCHIVE TRANSMISE AU CDT. Groupement.

Stamp: VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITE Adjudant G. Includes signature line.

à y changer à y ajouter ou à y retrancher.-----

----- signé au carreau de déclaration-----

-----Nous avons invité Monsieur B. M. à nous fournir un croquis suite à cette observation. Ce croquis est joint à chaque exemplaire du présent procès verbal.-----

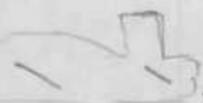
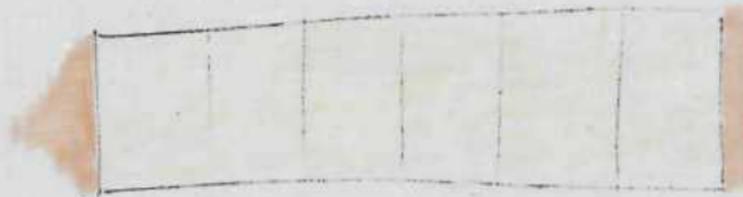
-----Le fils de B. M., entendu verbalement ne peut nous fournir aucun renseignement précis, l'observation ayant été faite par son père à l'aide de jumelles. Néanmoins, il confirme la situation du lieu de l'observation de l'OVNI par rapport à l'avion.-----

-----Téléphoniquement, nous contactons Monsieur le Chef du Centre de contrôle régional à . Cette personne porte à notre connaissance qu'aucune mention n'est portée au cahier de recherche concernant la manifestation d'un objet volant non identifié en date du 22 août 1979.-----

-----Aucun autre renseignement concernant cette affaire n'a été porté à notre connaissance, après contact pris avec les brigades de Gendarmerie limitrophes de l'aéroport d'GELI.-----

Fait et clos à , le 5 septembre 1979

Le Gendarme
A.P.J.



100mm

100mm

croquis effectué par l'observateur



LF 28. 8. 1979
20 H 45 min.